

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2022-03/14C

---

## Objet : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle polyvalente d'Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	29
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	26		Abstention :	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Jean GAUZE donne pouvoir à Jean ROMEO  
Katia ROMAGOSA donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX  
Thierry SOLDÀ donne pouvoir à Jean-Jacques THIBAUT

**Absents excusés :** Stéphane CALVO, Danielle CULAT, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry LOPEZ, Marie-Thérèse NEGRE, Pierre ROSSIGNOL, Thierry SIRVENTE.

**Secrétaire de séance** : Robert OLIVE

**Date de convocation :** 23 mars 2022

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Conformément à l'article L 2311-1 et suivants et à l'article L 2312-1 et suivants du CGCT applicables aux établissements publics de coopération intercommunale relatifs aux budgets des collectivités et aux modalités de leur adoption, il convient de voter les budgets primitifs (budget principal et budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et des zones d'activités de Sud Roussillon) pour l'année 2022.

Les projets de budgets sont joints en annexe.

**EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, AVEC 27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Ange GARCIA et Angèle PEREZ),**

Vu les articles L 2311-1 et suivants et L 2312-1 et suivants du CGCT,  
Entendu les différents projets de budgets primitifs proposés pour l'année 2022,

👉 **DIT QUE** le vote se fera par chapitre ;

👉 **ADOpte** le budget primitif du budget principal pour l'année 2022,

↳ **ADOpte** le budget primitif du budget annexe de l'eau pour l'année 2022,

↳ **ADOpte** le budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'année 2022,

↳ **ADOpte** les budgets primitifs des budgets annexes des zones d'activités économiques pour l'année 2022,

↳ **ADOpte** le budget primitif du budget annexe GEMAPI pour l'année 2022,

↳ **DIT QUE** les documents budgétaires sont joints à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

